

Lors de leur première publication les NEM ne sont pas évoqués sous cette rubrique.
 La notice de modification débute par l'état du texte de l'année d'édition 2012.
 Les changements purement rédactionnels ne sont pas pris en considération.

Editions 2025 :

- NEM 006 : Réorganisation des symboles en commençant par les symboles obligatoires, puis par ordre décroissant d'importance, suppression des symboles inutiles et ajout de quelques nouveaux symboles. Nouveau comme norme impérative
- NEM 658 : Adaptation à l'édition de décembre 2024 de la RCN-122 de la RailCommunity
- NEM 660 : Adaptation à l'édition de décembre 2024 de la RCN-121 de la RailCommunity
- NEM 662 : Adaptation à l'édition de décembre 2024 de la RCN-118 de la RailCommunity
- NEM 933/2 CH : Rationalisation, mise à jour des coordonnées et corrections d'erreurs

Editions 2024 :

- NEM 103 : Transfert de la définition des groupes de véhicules vers la NEM 301. Ajout d'une ligne R = 140 au tableau.
- NEM 112 : Indication du transfert de la définition du groupe de véhicules de la NEM 103 vers la NEM 301. Ajout d'une ligne R = 140 au tableau.
- NEM 301 : Indication de la validité exclusivement pour les véhicules répondant aux prescriptions réglementaires européens générales. Reprise de la définition des groupes de véhicules depuis la NEM 103 et introduction d'une distance de pivots maximale pour chaque groupe de véhicules. Introduction d'une limitation de la largeur à l'extrémité des véhicules.
- NEM 110/310 Annexes 2, 3 et 4 :
Amélioration des dessins et correction de la mention du fabricant.
- NEM 110/310 Annexe 6 :
Amélioration du dessin et suppression de la mention du fabricant.
- NEM 661 : Réduction progressive des facteurs d'augmentation en fonction de la vitesse maximale du prototype. Limitation générale de la vitesse du modèle à ≤ 200 km/h.
- NEM 805CZ : Complément des périodes à l'époque V et ajout de l'époque VI.

Editions 2023 :

- NEM 380 : Ajout de p dans le tableau comme mesure entre le premier pivot et l'extrémité. Correction de la formule de longueur pour les conteneurs. Ajout de l'indication de la fixation conforme à l'original pour le H0.
- NEM 825PL : Ajout de la période c de l'époque V et ajout de l'époque VI.

Editions 2022 :

- NEM 356 : Indications que la liaison n'est pas totalement résistante au flambage et qu'il subsiste un écart entre tampons lors de la circulation en alignement
- NEM 605 : Amélioration de la définition des signaux de commande. Adaptation de la définition des couleurs.
- NEM 658 : Mise à jour des références aux RP NMRA et normes RCN, longueur des broches donnée non plus comme minimum mais comme valeur nominale et espace d'installation avec exigence d'une distance de sécurité entre les broches, informations sur les broches inutilisées, suppression de la couleur des broches, ajout d'une affectation AUX alternative pour les broches 1, 3 et 4, définitions de groupe comme dans NEM 660, ajout du dessin de la fiche de pontage
- NEM 660 : Mise à jour des références aux RP NMRA et normes RCN, informations sur les broches inutilisées, suppression de la couleur des broches, ajout d'une affectation AUX alternative pour les broches 1, 2, 5 et 6, ainsi que dans les définitions des groupes, suppression des flèches "prise de courant" sur le dessin de la fiche de pontage.

Editions 2021 :

NEM 802B : Extension de l'époque V et ajout de l'époque VI.

NEM 813H : Ajout de l'époque VI.

Editions 2020 :

aucun changement

Editions 2019 :

NEM 002 : Accepter que les propositions rédigées dans les langues allemande et française, adaptation des procédures, en ce qui concerne les normes des pays, que la langue du pays est admise.

NEM 102 : Une intégration de valeurs réduites de BL_3 est admise à titre de gabarit dynamique en se référant à l'édition 2018 de la NEM 301. Diminution des cotes de la hauteur HL_2 et HL_4 appliquées à celles de la traction réelle de 1200 mm resp. 4900 mm.

NEM 694 : Adapté les données enregistrées, des valeurs des tableaux pour 7b et 7c. correction administrative.

Editions 2018 :

NEM 301 : définition de l'espace enveloppant dynamique pour les nouvelles constructions, largeur en relation avec l'axe de la voie, nouvelle cote B_0 avec une petite restriction dans la partie inférieure, quelques cotes sont dominantes lors de l'adaptation aux véhicules larges

NEM 363 : remarque concernant le guidage cinématique, identique au complément dans la NEM 362

NEM 650 : le renvoi à la NEM 659 est caduc ; l'appellation „composant électronique“ est remplacée par „décodeur“, car d'autres composant ne sont pas utilisés régulièrement ; remarque, le décodeur avec fils de raccordement est admis, la désignation d'„éclairage“ aux véhicules est précisée par „signalisation avant“ ou „signalisation arrière“

NEM 659 : abrogée, car remplacée par les NEM 658, 660, 663

Editions 2017 :

NEM 004 annexe 1 :

Adaptation aux normes qui ont été mises à jour entre temps, complétés par les normes de référence et l'adjonction de remarques importantes

NEM 102 : mise à jour des cotes pour l'exploitation par la ligne aérienne en traction réelle

NEM 201 : adaptation des cotes de hauteur aux échelles 0, I et II en relation avec la position la plus basse de la ligne aérienne et par analogie aux autres échelles

NEM 202 : adaptation des cotes de hauteur aux échelles 0, I et II en relation avec la position la plus basse de la ligne aérienne et par analogie aux autres échelles

NEM 611 : priorisation de la tension continue sur le tension alternative, application de l'alimentation numérique en relation avec la NEM 641

NEM 641 : mise à jour pour améliorer la compréhension et la perception de la norme correspondante

NEM 650 : retrait du dimensionnement des interfaces mécaniques et électriques isolés

NEM 651 : reprise du dimensionnement des interfaces mécaniques et électriques de la NEM 650, recommandation concernant l'espace l'implantation du décodeur, amélioration du schéma, sous-titre corrigé

NEM 652 : reprise du dimensionnement des interfaces mécaniques et électriques de la NEM 650, recommandation concernant l'espace l'implantation du décodeur, amélioration du schéma, sous-titre corrigé

NEM 654 : abrogé, pas appliquée jusqu'à présent, remplacement prévu par la NEM 663

Editions 2016 :

NEM 102 : augmentation des cotes des quais aux échelles Z et II et les quais de chargement à l'échelle II, renvoi à la NEM 110 pour les cotes des gorges de roulement, complété avec la désignation des cotes par la lettre L (pour l'espace et la différenciation de la NEM 301)

NEM 103 : introduction des valeurs E pour les rayons sous la valeur nominale selon NEM 111, aide pour l'interpolation ; améliorations rédactionnelles du texte, utilisation de la lettre L pour les cotes (v. NEM 102)

- NEM 111 : Tableau 2 colonne 3 divisée pour la longueur du chaudron et la longueur hors tampons et remarques appropriées
- NEM 112 : complété avec les cotes des rayons sous la valeur nominale selon NEM 111, aide pour l'interpolation
- NEM 113 : retiré la dernière phrase, qui concerne la remarque pour la recherche du point K
- NEM 356 : adaptation de la hauteur du point médian de l'attelage à la NEM 355, mise à jour des dessins, remarque dans la NEM 352 lors de l'utilisation d'attelages courts
- NEM 650 : remarque concernant le conducteur de couleur rouge lors de circulation symétrique alimenté par la ligne aérienne selon NEM 620
- NEM 662 : introduction d'une remarque concernant l'incompatibilité d'échange des décodeurs Next18 par Next18S avec marquage distinct

Editions 2015 :

- NEM 002 annexe 1 :
 - nouvelle abréviation de deux lettres selon ISO 639-1 pour les rédactions linguistiques
- NEM 111 : nouveau paragraphe concernant la circulation à tampons joints
- NEM 113 : complété par une remarque concernant la circulation à tampons joints
- NEM 302 : complété par une remarque concernant la circulation à tampons joints
- NEM 303 : complété par une remarque concernant la circulation à tampons joints
- NEM 355 : nouveau pour les échelles N et TT, car par la fusion avec la NEM 358, le droit de protection est éliminé
- NEM 357 : le droit de protection est éliminé
- NEM 358 : abrogé, car incorporé dans la NEM 355
- NEM 359 : côtes du boîtier pour têtes d'attelages interchangeables complété
- NEM 370 : complété par une remarque concernant la circulation à tampons joints
- NEM 658 : remarques concernant les normes RCN-DCC et pour le raccordement du moteur complétés
- NEM 660 : texte et schéma remanié, Remarques concernant les normes RCN-DCC et pour le raccordement du moteur complétés
- NEM 808 DK : époques V et VI complétées
- NEM 933/1 CH : mise à jour intégrale, Plus réaliste pour les chemins de fer suisses des époques III et IV, adjonctions de nouvelles cotes de liaison, modification des dimensions pour les modules, entraxes des voies, rayons minimums et pour la partie électrique nouvelles consignes pour les véhicules et les mâts de la caténaire

Editions 2014 :

- NEM 002 annexe (nouveau, annexe 1) : statut de la norme validé, remarque pour les formatages automatiques suivi d'exemples, remarque sur l'état (nouveau) NEM 002 annexe 3i
- NEM 003 : suppression du contrôle final par le président, expédition en priorité au format électronique, essentiellement au format Pdf, en se référant aux annexes internes
- NEM 359 : alinéa 4 (remarques concernant les droits d'auteurs) effacé
- NEM 605 : toute nouvelle édition, concrétisation du câblage sur les modèles, prise en considération de l'alimentation par des tensions pour le numérique
- NEM 671 : toute nouvelle édition, remarque prise en considération pour les normes RCN-DCC. Définition du Bit actualisée, représentation du paquet de données améliorée, définition de l'adresse complétée
- NEM 694 : dans le tableau 6 à la pos 24, valeur 13 et remarque complétées, justification de la remarque, dans le tableau 7a modifiée

Editions 2013 :

- NEM 103 : les valeurs E pour les rayons de courbes sous les valeurs minimales selon NEM 111 sont effacées, les zones de transition intérieures raccourcies et celles de l'extérieur allongées
- NEM 105 : remarque pour l'époque V, les remarques pour la construction et de l'extension du profil Les remarques concernant la caténaire selon les illustrations 2.2 et 2.3 sont complétées (remarques incluses)

- NEM 111 : nouvelle norme contraignante ; la recommandation de dépassement des rayons minimaux est ajoutée ; valeur minimale réduite pour les wagons de la catégorie A de 22G à 21,5G
- NEM 602 : nouvel alinéa 3.3 avec symbole de Masse
- NEM 604 : note d'une nouvelle annexe : nouveau paragraphe 4 avec recommandation sur la charge admise dans les fils électriques
- NEM 651 : remplacer „Masse“ par „GND“ (contact 4) resp. „conducteur commun“ dans le dernier alinéa
- NEM 658 : l'interface PluX8 a été retiré, PluX12 n'est plus recommandé, voir aussi RCN-122 de la RailCommunity
- NEM 660 : modification de la description des Pin 3, 4 et 20 du tableau 1
- NEM 662 : remplacer „Masse“ par „GND“ dans l'alinéa 2.4.1
- NEM 670 : la valeur de crête minimale de l'alinéa 4.2 b) augmente de +/- 7 V à +/- 8 V
- NEM 690 : ajouter la NEM 695